REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE

S

## MR NSIMBA MUNZEMBA PAUL ETS NSIMBA-P BUSINESS

74 AV.ATENGO Q.KIGOLA C/LIMETE

01-47-N21541N

Messieurs,

Par application de l'Ordonnance -Loi n°73/236 du 13 août 1973 portant institution d'un numéro national d'identification, il a été décidé de vous attribuer le numéro

Désormais il devra figurer sur les entêtes des lettres, factures, reçus, quittances, déclarations, actes et autres pièces produits dans le cadre Ce numéro annule et remplace tous les numéros d'identification qui vous avaient été attribués précédemment.

Si vous recevez d'autres lettres semblables à celle-ai, ou si vous constatez une erreur ou une omission dans les renseignements ci-dessous, veuillez de vos relations avec les services et entreprises des secteurs public et privé.

Veuillez également lui communiquer le plus tôt possible toute modification qui interviendrait dans ces renseignements. en avertir le Secrétaire Général à l'Economie Nationale, B.P. 8.500 Kinshasa 1.

## INFORMATIONS OBLIGATOIRES

MR NSIMBA MUNZEMBA PAU Numero carte resident

KNG/RCCM/16 A-20017 KINSHASA Localité R.C.C.M R.C.C.M

74 AV ATENGO Q KIGOLA CILIMETE

Adresse

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Numero SD pour congolais Date de naissance Numero BP

Localité BP

COMMERCE DE DETAIL

Résident au Congo Secteur d'activité

Forme juridique Nationalité

POUR LE MINISTRE CONGO RD

PPRNC EXERCANT UNE ACT ECONOMIQUE

Henri-Georges ESENGA BOTUNDU mata MOIKALA

Secrétaire Général a.i